

## Hier au Pays des Herbiers

Lettre mensuelle d'information

n° 184, octobre 2021

Jérôme Arceau

Nul n'ignore que la Vendée a connu, de 1793 à 1796, la plus terrible guerre civile qui ait affecté notre pays. Si de brèves insurrections se sont produites en 1799 et 1815, c'est dans les années 1831-1833 et le contexte de la « dernière guerre de Vendée », la cinquième, que se passent les faits que nous allons ici relater.

### Les réfractaires du Pays des Herbiers, de 1831 à 1833 (1<sup>ère</sup> partie)

#### Le contexte de la « dernière guerre de Vendée »

Nous avons évoqué, dans une précédente lettre mensuelle, la visite dans notre Pays des Herbiers, sous la Seconde Restauration, de la duchesse de Berry, Marie-Caroline de Bourbon-Siciles.<sup>1</sup>

Lors de son voyage, destiné à commémorer la guerre de 1793, elle est de passage le 5 juillet 1828 au château de Mesnard-la-Barotière<sup>2</sup> et au Mont des Alouettes.

Probablement portée par la ferveur que ses partisans lui ont témoignée lors de ce voyage dans tout l'ouest de la France, la duchesse de Berry tentera de soulever une nouvelle fois la Vendée au cours de l'année 1832, en faveur de son fils « Henri V », contre le gouvernement du roi Louis-Philippe arrivé sur le trône en 1830.

La mobilisation locale sera assez faible et l'opération, mal préparée, échouera rapidement. La duchesse sera arrêtée à Nantes en novembre 1832.



La duchesse de Berry en Vendée en 1832,  
gravure anonyme du 19<sup>ème</sup> siècle



Arrestation de la duchesse de Berry à Nantes, le 7 novembre 1832,  
lithographie de Jean Henry Marlet, 19<sup>ème</sup> siècle

Mais certains de ses partisans n'ont pas attendu la venue de la duchesse pour manifester leur rejet de la Monarchie de Juillet.

Dès l'année 1831, des bandes armées commettent de nombreuses exactions dans tout le département.

S'instaure ensuite, dans les années 1832-1833, un contexte de rébellions rurales légitimistes, menées, entre autres, par ceux que l'on a appelés les « réfractaires » pour leur refus de la conscription militaire, principale cause des heurts (ou « chouans », parfois, par comparaison avec les révoltés bretons de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle).

#### Les premiers événements dans le canton des Herbiers

Jacques-Christian Paulze d'Ivoy, préfet de la Vendée à partir de 1833, dresse dans ses rapports la liste des exactions commises, notamment dans le canton des Herbiers.<sup>3</sup>

La subjectivité des écrits d'un préfet de l'époque, pouvant passer sous silence des événements qu'il considère peu importants ou peu flatteurs pour sa fonction, nous conduira à les prendre avec précaution.

<sup>1</sup> [Lettre mensuelle de l'association l'Héritage n°168 : En visite au Pays des Herbiers, Marie-Caroline de Bourbon-Siciles, duchesse de Berry, par Jérôme Arceau, juin 2020](#)

<sup>2</sup> [Lettre mensuelle de l'association l'Héritage n°152 : Charles de Mesnard \(1769-1842\), Pair de France, par Louis-Marie Caillaud, février 2019](#)

<sup>3</sup> [Minutes du rapport du préfet de la Vendée Paulze d'Ivoy au ministre de l'Intérieur sur la situation politique en Vendée depuis 1830, juillet 1833, transcrites par les Archives départementales de la Vendée et la Société d'émulation de la Vendée en 1958, source : Arch. dép. Vendée, cote 21 J 3](#)

Il liste néanmoins les faits suivants :

« - En juillet 1831, les chouans entrent pendant la nuit dans le jardin du Sieur Briand, maire de la commune d'Ardelay, le dévastent, coupent ou arrachent les arbres fruitiers et tirent des coups de fusils dans sa porte. Le saisissement qu'éprouve le Sr. Briand le conduisit au tombeau peu de jours après [...].

- Quelques jours après, le réfractaire Bouchet tire un coup de fusil dans la porte du nommé Devaud, laboureur au Bois-Joly, commune d'Ardelay. La balle vint frapper la cheminée autour de laquelle était réunie la famille. Devaud avait servi sous l'Empire et passait pour libéral.

- Au commencement de 1832, les chouans pénètrent dans le jardin du Sr. Seguin, ancien militaire retraité demeurant à la Barotière, et à cause de ses opinions politiques, répètent chez lui les scènes passées précédemment chez le Sr. Briand.



Les chouans, huile sur toile de Charles Fortin, 1849



Louis-Philippe 1er, roi des Français, par Franz Xaver Winterhalter, 1839

- Le 4 juin 1832, le percepteur des contributions directes des Herbiers, étant en recette au bourg de St-Paul-en-Pareds, voit sa caisse assaillie par vingt et quelques hommes armés, décorés de cocardes blanches. Il venait de recevoir 265 Frs ; on les lui prend, on l'emmène les mains attachées derrière le dos dans le bois de Boistissandeau, commune d'Ardelay. Là, on lui bande les yeux, on l'attache à un arbre et on tire autour de lui plusieurs coups de fusil [...].

- Le 5 et 6 juin, [deux chefs] parcourent les campagnes de St-Paul et d'Ardelay à la tête de quelques bandits, la plupart réfractaires ; ils appellent les paysans à prendre les armes contre le gouvernement de Louis-Philippe, désarment et maltraitent ceux qui ne veulent pas les suivre, notamment le nommé Rapin de la commune d'Ardelay, qu'ils traitent de libéral. Une soixantaine de paysans d'Ardelay, moitié gré, moitié force, les suivent en armes à la Gaubretière et à St-Aubin. Là, eut lieu une rencontre entre les chouans et une compagnie du 29<sup>e</sup>.

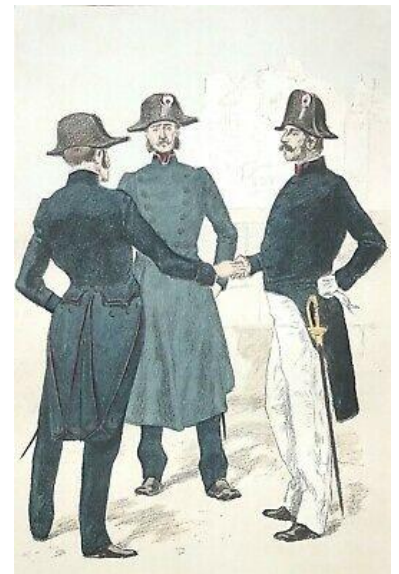
- Le 6 juin 1832, Monsieur d'Amour, maire de Beaurepaire, voit sa maison envahie par des gens armés, marchant avec drapeau blanc et cocardes blanches. Ils se font servir à boire et à manger, on lui vole ses armes, on lui emmène ses chevaux. [...] »

Les exactions de ces conscrits refusant de servir le régime de Louis-Philippe commencent à inquiéter en haut lieu. Néanmoins, la répression souhaitée par les autorités est difficile : parfois, les victimes des faits de violence craignent à dénoncer leurs auteurs par peur des représailles ; parfois, c'est la population locale qui apporte son aide aux réfractaires.

Henri Bourgeois, dans *La Vendée historique* en 1910<sup>4</sup>, semble pencher, là aussi avec un certain parti pris, pour la seconde hypothèse :

« Les jeunes réfractaires des environs des Herbiers ne manquaient point d'asiles pour se soustraire aux poursuites dont ils étaient l'objet, car il y avait dans la contrée bien peu de maisons, et pour ainsi dire pas un seul village où ils ne fussent assurés des sympathies et de la complicité des habitants ; mais leur principal refuge était le moulin de la Motte-Boisseau, situé près du Boistissandeau, en Ardelay<sup>5</sup> : au moindre signal [...], ils s'égaillaient dans les champs de genêts, puis, l'alerte passée, ils réintégraient le moulin.

Assurés tout au moins de la complicité de la plupart des habitants de la campagne, les réfractaires, par contre, avaient à compter non seulement avec les sbires, gendarmes et soldats chargés de les arrêter, mais encore avec l'espionnage des patauds<sup>6</sup> du chef-lieu de canton. »



Gendarmes et garde royal en 1834, gravure anonyme de 1838

Dans une seconde partie de cette lettre à paraître en novembre, nous verrons que les actions des réfractaires vont s'intensifier dans la seconde moitié de l'année 1832 et au cours de l'année 1833...

<sup>4</sup> *La Vendée historique et traditionniste*, revue bimensuelle, novembre 1910, directeur de la publication : Henri Bourgeois, source : BNF Gallica

<sup>5</sup> La Motte-Boisseau se trouve en réalité sur la commune de Saint-Paul-en-Pareds.

<sup>6</sup> *patauds* : terme utilisé par les insurgés lors des Guerres de Vendée pour désigner les citoyens patriotes fidèles au pouvoir en place.